

Département de Licence

Fiche descriptive de cours

Niveau	Licence 2
Mention(s)	Droit
Diplôme	Licence en droit N
Parcours	UE Enseignements fondamentaux du droit
Semestre	2
Intitulé	Droit administratif général
Volume horaire	36h
Enseignant	Géraldine CHAVRIER
Code Apogée	W201N225
Descriptif	<u>Objectifs</u> : Donner les bases fondamentales du droit de l'action publique dans la société française, nécessaires aux administrés comme aux professionnels. <u>Particularités pédagogiques</u> : L'objectif de ce cours est de parler autant aux futurs privatistes (par des croisements entre les matières ou en attirant leur attention sur ce qui pourra leur servir) qu'aux publicistes qui souhaitent en faire leur profession. Le maître-mot est : simplicité des explications et pédagogie, même si les références jurisprudentielles sont évidemment nombreuses. <u>Résumé du cours</u> : Ce cours de droit administratif général proposé au semestre 2 est la continuité du cours de Semestre 1 de Madame Hasquenoph. Il porte sur les actes administratifs (actes administratifs unilatéraux et contrats administratifs) qui permettent à l'administration d'agir, et sur ce qui constitue le cœur du « miracle administratif » : la justice administrative, qui permet aux administrés de réagir. <u>Indications bibliographiques</u> : P. Bourdon et J. Morand-Deville, Droit administratif, LGDJ, Cours, 2025 ; B. Plexis, Droit administratif général

	Lexis Nexis, 2026
Descriptif en anglais pour les cours ouverts aux étudiants en échange	This general administrative law course offered in Semester 2 is a continuation of Madame Hasquenoph's Semester 1 course. It focuses on administrative acts (unilateral administrative acts and administrative contracts) that enable the administration to act, as well as what constitutes the core of the 'administrative miracle': administrative justice, which allows citizens to react."